

Une économie

PROTECTRICE ET SOLIDAIRE



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE
vyv
POUR UNE SANTÉ
ACCESSIBLE À TOUS



KAMALDINE ATTOUMANI

Vice-Président d'ESS France en charge des Outre-Mer et Président de la Chambre régionale de l'ESS de Mayotte (CRESS)

Les 12 et 13 juin 2024, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est rassemblée pour le **Congrès des 10 ans de la loi ESS**. Elle s'est projetée dans l'avenir avec le manifeste : « **Nous imaginons un futur où l'économie sociale et solidaire serait la norme !** ». Pour se développer, l'ESS pourra notamment compter sur son **caractère protecteur et solidaire**.

L'élaboration et la mise en œuvre de protections dans un contexte d'incertitudes croissantes ne pourra se faire sans l'ESS. Economie en mouvement et au développement toujours plus dynamique, l'ESS est une économie particulièrement **soucieuse de la protection des personnes et du vivant dans son ensemble**. Dès lors, elle entend jouer un rôle dans la gouvernance des risques, notamment climatiques, **au service de la justice sociale**. En se basant sur ses modèles, elle est appelée à consolider et développer les protections collectives.

L'ESS protège les populations en s'appuyant sur des filières de solidarité. Ces filières de biens ou de services en lien avec des populations vulnérables doivent conserver un rapport distancié à la lucrativité pour continuer à placer les enjeux humains au cœur des décisions. Petite enfance, longévité, funéraire, insertion : les champs sont nombreux où l'action de l'ESS, complémentaire de l'action du service public, s'avère en réalité de plus en plus fragilisée. **Face à cette situation, l'union des acteurs de l'ESS est cruciale.**

En **matière d'alimentation**, l'ESS est un moteur d'une **transition solidaire et protectrice** de toutes et tous. En particulier, l'ESS peut participer à créer les conditions d'une « sécurité sociale de l'alimentation » qui viserait à garantir un budget dédié à une alimentation de qualité et locale, sécurisant ainsi un revenu aux producteurs et engendrant une **transformation large de nos habitudes alimentaires**.

Ce cahier **explore les leviers de l'ESS pour amplifier son pouvoir de protection et de solidarité**. Il encourage toutes les parties prenantes à s'en emparer pour un développement important de notre mode d'entreprendre dans les 10 ans qui viennent.



STÉPHANE JUNIQUE

Président du Groupe VYV

Les **bouleversements du siècle se diversifient et s'amplifient** : urgence écologique, inégalités croissantes, rupture démographique, interrogations démocratiques...

Dans ce contexte, l'Economie Sociale et Solidaire est porteuse de réponses et de solutions. **Elle ne se contente pas de réparer, elle invente, elle protège, elle relie.**

Parce qu'elle place l'humain, la démocratie et la non-lucrativité au centre de ses choix, l'ESS peut bâtir des protections à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle en inventant de nouveaux droits portés par l'innovation sociale, la mutualisation, la coopération et le lien de proximité avec les territoires.

À l'heure où surgit la tentation des divisions, l'ESS est le ferment d'un lien social renouvelé en retissant les filières de solidarité, en résistant à la financiarisation de secteurs essentiels – santé, grand âge, petite enfance – et en garantissant l'accès de tous à des biens communs (eau, alimentation, etc).

Concilier performance économique, utilité sociale et résilience écologique est au cœur de la démarche portée par l'ESS. Elle peut apporter une pleine réponse aux maux qui heurtent notre modèle productif alimentaire. Ce n'est pas un hasard si l'ESS s'impose comme **un terrain d'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation**, rendant effectif le droit à une alimentation saine, durable et accessible à chacun, car la coopération des acteurs, l'engagement citoyen et la mobilisation des territoires, sont à même de faire émerger des solutions concrètes, locales et répondant aux aspirations des producteurs comme des consommateurs.

L'ESS est le moteur d'une société qui refuse la fatalité des crises et choisit l'espoir de la solidarité. Portée par ses valeurs, son ancrage territorial et la force de ses coopérations, elle transformera l'économie pour la mettre durablement **au service de toutes et tous**. Puisse ce guide faire grandir notre ambition pour un avenir plus juste et créer le moment ESS dont notre société a tant besoin.

Nous vous avons interrogés, voici vos réponses

IMAGIN'ÈRE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Dans un monde en pleine mutation économique et écologique et face à des enjeux majeurs pour notre démocratie et la cohésion sociale, il apparaît essentiel que les acteurs de l'ESS répondent présents. En ce sens, en amont du Congrès des 10 ans de La loi ESS des 12 et 13 juin 2024, ESS France a lancé Imagin'Ère de l'ESS. Cette initiative a permis à toutes celles et ceux qui font l'ESS au quotidien de contribuer à penser les 10 années qui viennent, pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère ! Pour participer à Imagin'Ère de l'ESS, 3 options étaient possibles : participer à notre Grande Consultation en ligne, envoyer une contribution écrite sur une trajectoire de développement de l'ESS ou organiser un évènement. L'ensemble de ces réflexions ont inspiré la rédaction du manifeste publié à l'issue du Congrès. Dans ce livret, nous résumons les principaux enseignements qui ont émergés de la démarche pour le parcours « Une économie protectrice et solidaire ». Ce parcours regroupait 3 trajectoires se projetant sur les 10 prochaines années :

- Dans 10 ans, l'ESS permettra à toutes et à tous une protection à la hauteur des enjeux du XXIème siècle (en partenariat avec le Groupe VYV) ;
- Dans 10 ans, l'ESS aura retrouvé sa place légitime dans des filières de solidarité ;
- Dans 10 ans, l'ESS sera le pivot de la sécurité sociale de l'alimentation.

4 UNE ÉCONOMIE QUI DOIT CONSTRUIRE DES PROTECTIONS COLLECTIVES À LA HAUTEUR DES ENJEUX DU XXIÈME SIÈCLE

Le dérèglement climatique, l'accroissement des inégalités, les dangers qui pèsent sur la paix civile et plus généralement la **multiplication des crises font peser de nombreux risques collectifs**. L'ESS a historiquement été pionnière dans la construction de protections collectives. En particulier, les mutuelles participent à faire de l'ESS **une économie de résiliences** en prévenant, accompagnant, développant des dispositifs protecteurs pour toutes et tous. Après avoir contribué à préfigurer la sécurité sociale et à renforcer le droit à la protection de la santé, l'ESS ouvre de véritables perspectives pour structurer les protections de demain.

La protection que l'ESS apporte à la société est avant tout celle des plus vulnérables. Les structures de l'ESS agissent au quotidien pour protéger les personnes directement concernées en partant de leurs besoins et en s'appuyant notamment sur la **force du bénévolat**. L'ESS fait l'expérience quotidienne des inégalités, injustices et discriminations. Dès lors, elle constitue l'espace privilégié de l'action citoyenne, une lanceuse d'alerte et une accélératrice de progrès collectifs protégeant le plus grand monde. D'après de nombreux

répondants, elle doit continuer à initier et encourager les expérimentations comme « **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** » ou les dispositifs innovants d'entraide, par exemple : **l'application Soliguide** (recensant tous les services initiatives et ressources pour toute personne rencontrant une difficulté) ou encore **le réseau « Elles déménagent »** (dispositif associatif pour proposer des solutions adaptées pour le déménagement des femmes victimes de violence et de leurs enfants).

L'ESS porte des **modèles « remparts »** contre des crises polyformes. Les **reprises d'entreprises industrielles en SCOP** (société coopérative de production) telles que Duralux (Loiret), Bergère de France (Meuse) ou encore Scop-TI (Bouches-du-Rhône) permettent ainsi de conserver le tissu industriel local et de pérenniser les emplois. Les **modèles de SCIC** (sociétés coopératives d'intérêt collectif) associent les parties prenantes locales. Les **coopératives d'activité et d'emploi (CAE)** répondent quant à elles aux enjeux de la protection des travailleurs dans le cadre de « l'ubérisation » croissante de l'économie. La coopérative prend en charge les aspects juridiques et comptables, ainsi l'entrepreneur salarié peut se concentrer sur le développement de son projet. C'est aussi une manière de sécuriser la **démarche entrepreneuriale** en s'inscrivant dans le cadre salarial.



RENFORCER LA PLACE DE L'ESS DANS LES FILIÈRES DE SOLIDARITÉ

De part ses principes démocratiques, **non-lucratif ou à lucrativité encadrée** et sa recherche d'utilité sociale, l'ESS occupe une place importante dans les filières dites de solidarité. On entend ici des filières de biens ou de services en lien avec des populations vulnérables, qui à ce titre, doivent avant tout reposer sur des valeurs d'humanité et doivent conserver un rapport distancié à la lucrativité. A titre d'exemple : les récents scandales sur les filières de la fin de vie et de la petite enfance mettent en évidence **les risques que les modèles purement lucratifs font peser sur la dignité des personnes et la qualité des soins**. Les initiatives de l'ESS sont ainsi présentes sur tout le territoire, en particulier là où l'économie conventionnelle a déserté par manque de rentabilité, c'est-à-dire là où les besoins sont souvent les plus prégnants. Face à ces actualités révélant des enjeux systémiques, l'ESS doit refuser que les filières de solidarité soient exploitées à des visées uniquement lucratives et dénoncer systématiquement les dérives. Elle peut notamment construire une communication plus efficace sur les vertus de ses modèles et sur l'absence de lien direct entre le prix d'une prestation et sa qualité en matière d'EPHAD, crèches etc.

Elle doit continuer et renforcer son action pour elle-même et porter un **discours clair et transparent sur les arbitrages** auxquels les entreprises de l'ESS procèdent et les parties prenantes impliquées. Dans les années qui viennent, l'ESS est appelée par les répondants à la Grande Consultation à renforcer la place des usagers dans ses processus décisionnels. Elle pourrait porter fortement le message d'un besoin d'une plus grande participation active des publics vulnérables et des usagers dans les gouvernances et **mettre en œuvre les conditions de cette participation**. Aussi, il convient d'encourager le développement de nouveaux pans de prise en charge de ces solidarités par **l'organisation citoyenne face aux dérives potentielles** des entreprises lucratives : coopératives funéraires, associations de patients, insertion des publics pénitentiaires, etc. L'ESS doit aussi être reconnue et identifiée comme actrice majeure des solidarités lors des échanges avec l'Etat.

S'ENGAGER POUR UN ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION SAINES ET DE QUALITÉ

Les acteurs de l'ESS sont particulièrement bien positionnés pour engager les **transformations du système alimentaire en France** : production, transformation, logistique, distribution, consommation. L'ESS porte des projets innovants à toutes les étapes de la filière et peut être un levier de construction de systèmes alimentaires locaux, protecteurs de la santé de toutes et tous.

Les projets de sécurité sociale de l'alimentation sont particulièrement expérimentés et essaimés par les acteurs de l'ESS (associations, mutuelles, fondations, etc.). Les résultats de la Grande Consultation appellent à ce que l'ESS défende ce projet et mette tous les acteurs autour de la table pour échanger. L'accès à une alimentation saine et de qualité doit donc être un droit humain fondamental et l'ESS participe à **renforcer cette lutte pour une alimentation accessible à tous, pour un projet de justice sociale**.

6 Les échanges, lors de l'atelier dédié du Congrès, ont notamment insisté sur la nécessité d'assumer un regard politique sur ce sujet et que l'ESS assume de combattre

directement des pratiques telles que le gaspillage de ressources naturelles et d'alimenter directement une **réappropriation démocratique de l'alimentation**.

Le rôle de l'ESS pour l'accès de toutes et tous à une alimentation saine serait amplifié par une plus forte intégration aux pôles alimentaires territoriaux ainsi qu'aux politiques régionales agricoles. En renforçant son **ancrage en circuits courts** et en incarnant une agriculture de proximité, l'ESS pourra inspirer le reste de l'économie. Le commerce équitable, les banques alimentaires, les jardins partagés sont autant d'actions portées par l'ESS qui visent à renforcer l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité. La sensibilisation est aussi une clé de transformation collective des pratiques du plus grand nombre. L'ESS doit adopter une communication grand public et participer à construire **un autre récit collectif sur nos modes de production et consommation alimentaire**.

ILS ONT CONTRIBUÉ !

Merci à La Croix-Rouge française, à Jean-Luc Gleyze, Président du département de la Gironde, au Groupe VYV, à la MNT, à Harmonie Mutuelle, à MMG, au Pôle d'Economie Solidaire 21 et Mutuelles de France d'avoir contribué à Imagin'ère de l'ESS sur ces thématiques ! Merci également aux **78 participants** à la Grande Consultation d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions. Pour retrouver l'ensemble de ces éléments vous pouvez scanner le QR Code suivant :



Le point de vue de ...



NATHALIE SMIRNOV

Directrice générale de la Croix-Rouge française

*Nathalie Smirnov est ingénieure diplômée de Centrale-Supélec et titulaire d'un Executive MBA de Harvard. Après 30 ans de carrière de dirigeante dans l'industrie, au sein de différents secteurs, en France comme à l'international, elle fait le choix de mettre son expérience au service d'une cause qui lui tient à cœur. Elle rejoint la **Croix-Rouge française en 2021** et est nommée **Directrice générale en 2022**.*

Quelles sont les principales recommandations du rapport **"Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable ?"** réalisé par la Croix-Rouge avec le Crédoc ?

Canicules, tempêtes, inondations, etc. nous sommes tous les témoins de l'accélération et de l'intensification des événements climatiques extrêmes partout dans le monde. La France n'y échappe pas. Pourtant, les Français ne sont pas toujours prêts à les affronter : trop peu d'entre eux sont formés aux premiers secours, encore moins ont préparé un sac d'urgence ou constitué quelques stocks essentiels chez eux. In fine, **ces crises sont des accélérateurs de vulnérabilités pour les plus fragiles** et le cyclone Chido à Mayotte en a été une illustration particulièrement frappante. Pour ces raisons, la Croix-Rouge française propose d'impliquer l'ensemble de la société dans une journée nationale d'exercice le 13 octobre et ainsi donner à chacun le pouvoir d'agir face à une situation exceptionnelle. Elle propose aussi de **développer un soutien psychologique** avant et après les crises, essentiel pour bâtir la résilience de la population. Enfin, pour consolider notre cohésion sociale, il nous faut repérer et accorder une attention spécifique aux plus vulnérables en leur offrant systématiquement un lieu de repos, de mise à l'abri ainsi qu'un accès à l'eau et l'hygiène.

Quel rôle les acteurs de l'ESS peuvent-ils jouer dans la protection contre le dérèglement climatique, et plus généralement dans la résilience de la population française ?

En tant qu'acteurs de l'ESS, nous avons un rôle d'exemplarité à jouer dans l'atténuation du dérèglement climatique. C'est pourquoi j'ai décidé de **faire de la décarbonation de nos activités une des 5 priorités de l'association** pour les années à venir. Pour la rendre concrète, nous avons d'abord réalisé le bilan carbone de nos activités et identifié les plus émettrices de gaz à effet de serre. Nous déployons aujourd'hui un plan d'action, notamment ciblé sur notre flotte de véhicules, la consommation énergétique de nos bâtiments et sur nos achats de biens et services. D'autre part, **les acteurs de l'ESS peuvent s'appuyer sur leur maillage territorial** pour s'impliquer davantage dans l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique. **C'est l'essence même de nos structures : redonner à chacun la capacité d'agir**, ici contre les conséquences désormais visibles du changement climatique. **Initiation à la réduction des risques, formation aux comportements qui sauvent, développement des solidarités de proximité** : la Croix-Rouge française met des outils à disposition de ses 100 000 volontaires (salariés, bénévoles, étudiants) pour renforcer l'adaptation de nos communautés d'entraide à ces risques.

Zoom sur ...

TERRES DE SOURCES

Initiée par le service d'eau potable de Rennes (Eau du Bassin Rennais), **Terres de Sources** est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) participant à la reconquête de la qualité de l'eau, de l'air et à la transition des modèles agricoles. Le label Terres de Sources **valorise des productions locales, agroécologiques et justes.**

UNE DÉMARCHE DE PROTECTION DE L'EAU DANS UN CONTEXTE DE RARÉFACTION ET DÉGRADATION

En Bretagne, **62% de prélèvements d'eau proviennent des eaux de surface** contre 38% d'eau souterraine (nappes phréatiques). Avec le dérèglement climatique, la ressource en eau risque de manquer pour les 3,3 millions de bretons. Protéger l'eau c'est aussi protéger sa qualité. Parmi les facteurs de risques : la saturation d'azote et de phosphore de certains milieux. Quand l'azote et le phosphore saturent les écosystèmes aquatiques et lorsque les conditions sont favorables, des algues se multiplient voire prolifèrent. **Ces proliférations causent des déséquilibres écologiques et peuvent s'accompagner de risques sanitaires.**

Dans ce contexte, le projet collectif porté par Terres de Sources permet d'accompagner et de développer les bonnes pratiques en faveur de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air. Pour intégrer le label, les producteurs doivent **respecter des exigences d'entrées** et engager leur exploitation agricole dans une **démarche de progrès**. Cette démarche de progrès permettra au producteur de faire progresser son système par cycles de 3 ans jusqu'à avoir un faible impact sur l'eau et l'environnement.

UN PROJET POUR ENCOURAGER UN ACCÈS LOCAL À UNE ALIMENTATION SAIN

Le rôle du consommateur est clé, pour des **produits locaux** qui protègent l'eau et l'air et rémunèrent correctement le producteur. Il est un des **derniers maillons de la chaîne de solidarité entre producteurs, transformateurs et distributeurs.**

Les produits labellisés Terres de Sources sont disponibles dans différents points de vente et restaurants. L'ensemble est **cartographié sur le site de Terres de Sources**. Terres de Source encourage également les **collectivités à avoir recours à des produits du label** grâce au groupement de commande du marché public. Terres de Sources organise pour des associations et parties prenantes du territoire des **visites de fermes labellisées** Terres de Sources et encourage la mise en place d'actions d'éducation à l'agriculture et à l'alimentation durable.

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

LA CONCIERGERIE D'HERCULE

Ancrée en Essonne et créée en 2019, La **Conciergerie d'Hercule** est une **entreprise d'insertion**. Association structurée autour de quatre grandes filières d'activité (propreté, propreté urbaine, espaces verts et rénovation), complétées par une offre de « Facility Management », l'entreprise solidaire développe une offre complète de services. Elle forme aujourd'hui, avec l'association intermédiaire Hercule Insertion, le groupe **Hercule Multiservices**.



UN MODÈLE SOLIDAIRE PORTÉ PAR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET LOCALE

En 2024, La Conciergerie a assuré **25 500 heures d'insertion au bénéfice de 34 salariés** en parcours, atteignant un taux de retour à l'emploi de 70 %. Chaque année, l'ensemble du groupe accompagne plus de 350 personnes, représentant une grande diversité de profils : jeunes, seniors, femmes, bénéficiaires du RSA, personnes réfugiées ou en situation de handicap. La Conciergerie d'Hercule est membre de la Fédération des entreprises d'insertion (FEI).

L'approche du groupe Hercule Multiservices repose sur des parcours d'accompagnement individualisés. Ce fonctionnement permet aux salariés de développer progressivement leurs compétences, depuis un contrat à durée déterminée d'usage (CDDU) jusqu'à un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Fortement ancrée dans son territoire, La Conciergerie travaille en **partenariat avec trois intercommunalités** du département et intervient sur de nombreux marchés publics, qu'ils soient classiques, réservés ou assortis de clauses sociales. Elle se distingue également par sa capacité à **créer et animer**

des groupements d'entreprises (GME) réunissant plusieurs structures d'insertion, ce qui renforce sa réactivité et son impact local.

UN INVESTISSEMENT FORT DANS LA FORMATION ET DES PROJETS AMBITIEUX

Dans le but de favoriser la montée en compétences de ses salariés, le groupe a installé un **plateau technique au cœur d'un quartier prioritaire**, où sont proposées des formations à la fois pratiques et théoriques. Elle s'appuie également sur des partenariats solides avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, le centre de formation et de professionnalisation de Grand Paris Sud, Études et Chantiers, ainsi que les Jardins d'Auteuil, qui facilitent l'orientation ou le recrutement de personnes déjà formées.

D'ici 2026, Hercule Multiservices **prévoit plusieurs développements stratégiques** dont l'acquisition de 500 m² de locaux dans la zone économique de la Croix Blanche à Sainte-Geneviève-des-Bois (Île-de-France), destinés à devenir la vitrine des activités du groupe.

Les pistes identifiées par ESS France :

À l'issue du Congrès, ESS France a publié un **manifeste**, dont la rédaction a été façonnée par l'ensemble des travaux d'**Imagin'Ère de l'ESS**. Intitulé **"Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !"**, il incarne l'engagement des acteurs de l'ESS réunis au sein d'ESS France à organiser les conditions du développement de l'ESS. Ce texte s'inscrit dans la lignée du manifeste "Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante".

Pour accéder au manifeste vous pouvez scannez le QR Code ci-après !



POUR UNE ESS QUI PROTÈGE FACE AUX CRISES :

- ◆ Renforcer les modèles mutualistes comme leviers de résilience collective (prévention, accompagnement, dispositifs) ;
- ◆ Impulser des programmes de recherche prospective et penser les solutions de prévention et d'adaptation aux nouveaux risques ;
- ◆ Encourager et continuer le déploiement d'expérimentations telles que les « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » ;
- ◆ Faciliter le passage vers et visibiliser les modèles coopératifs « remparts » contre les crises ;
- ◆ Renforcer la place des usagers et publics vulnérables dans les processus décisionnels.

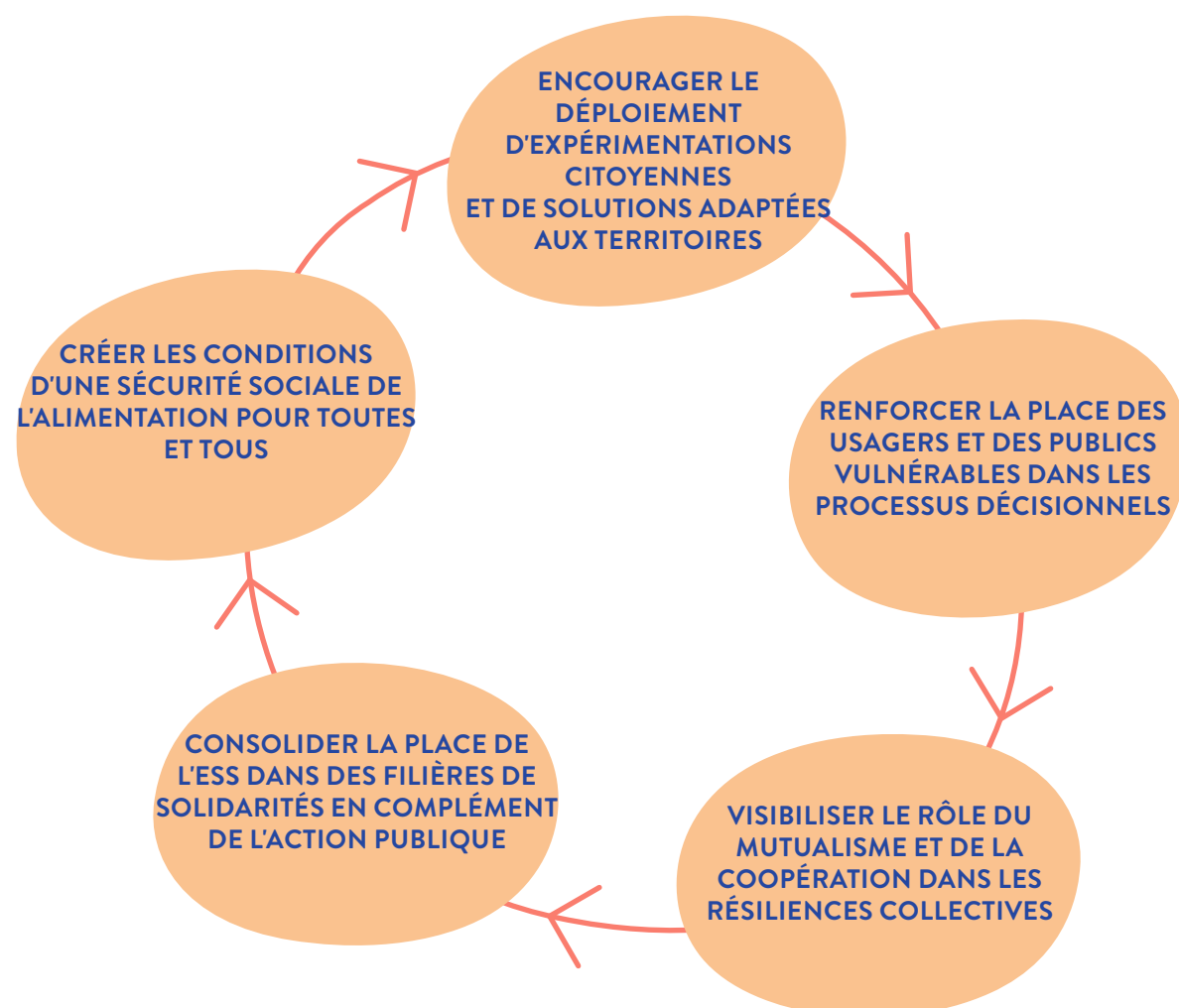
POUR UNE ESS ACTRICE INCONTOURNABLE DE LA SOLIDARITÉ DU QUOTIDIEN :

- ◆ Affirmer la place l'ESS dans les filières de solidarité du fait de son caractère pionnier et innovant et en raison de sa finalité d'accueil universel ;
- ◆ Adapter les financements accordés à l'ESS dans le champ du soin et de l'humain ;
- ◆ Appuyer l'ESS pour qu'elle soit le coeur de la structuration des chaînes de valeur de proximité ;
- ◆ Créer des alliances de « solidarité territoriale » et des politiques publiques locales (lutte contre la pauvreté, insertion, petite enfance) qui s'appuient directement sur les acteurs de l'ESS ;
- ◆ Encourager le portage citoyen de nouvelles solidarités (coopératives funéraires, associations de patients, insertion des publics pénitentiaires).



POUR UNE ESS GARANTE D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS :

- ◆ Garantir un accès à une alimentation de qualité à toutes et tous en encourageant les initiatives locales de sécurité sociale ou de mutuelle alimentaire et en renforçant les actions des structures de l'aide alimentaire ;
- ◆ Développer des expérimentations locales visant à faciliter une réappropriation démocratique de l'alimentation (ex : supermarchés coopératifs, épiceries solidaires, etc.) ;
- ◆ Renforcer la souveraineté alimentaire des territoires en soutenant les circuits alimentaires de proximité ;
- ◆ Encourager la réallocation et une répartition juste des ressources : juste rémunération des producteurs, commerce équitable, collectes alimentaires, etc.
- ◆ Consolider le rôle de sensibilisation des structures de l'ESS autour des enjeux d'alimentation et de santé auprès du grand public.





ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la Loi du 31 juillet 2014. Elle rassemble les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

Pour en savoir plus : www.ess-france.org

Le Groupe VYV, créée en 2017, est né du rapprochement de plusieurs mutuelles et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il défend le droit à la santé pour tous et agit dans trois domaines : assurance & retraite, soins & accompagnement, logement. Avec 10 000 élus et 48 000 collaborateurs qui s'engagent dans son modèle démocratique, non lucratif et partenarial, le Groupe VYV est un acteur majeur de l'ESS. Fort de son réseau d'agences et de ses 1 800 établissements de soins et d'accompagnement répartis dans toutes les régions, le Groupe VYV protège 10,6 millions de Français, soigne et accompagne 6 millions de personnes et en loge 400 000, affirmant ainsi sa place de premier acteur de santé et de protection sociale.



Pour en savoir plus : www.groupe-vyv.fr

WWW.ESS-FRANCE.ORG